JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN MINISTRE

Frais et mobilité bancaires

M. Jean-Pierre SUEUR appelle l'attention de M. le Secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'enquête que l'Union Française des Consommateurs (UCF)-Que Choisir d'Orléans vient de rendre publique sur les frais et la mobilité bancaires. Selon les résultats de cette enquête, nombre d'établissements bancaires ne joueraient pas le jeu de la concurrence, et opposeraient de multiples obstacles lorsqu'un client souhaite changer de banque. L'UFC-Que Choisir d'Orléans a ainsi sollicité 26 agences de l'Orléanais pour vérifier le niveau de prix des services et tester l'effectivité des services d'aide à la mobilité bancaire mis en place le 1^{er} novembre 2009. Au terme de son enquête, l'évolution des frais perçus entre 2004 et 2010 pour trois produits stratégiques (carte bleue classique, commission d'intervention par incident, retrait au distributeur) lui est apparue, dans de nombreux cas, supérieure à l'inflation constatée durant la même période. De surcroît, en dépit de l'engagement pris par les banques, le changement d'établissement s'avère souvent difficile. Selon l'enquête effectuée, dans la majorité des établissements étudiés, le client doit effectuer les démarches nécessaires seul et sans bénéficier d'une assistance appropriée. Quant à l'activation du compte au sein de la banque vers laquelle il est transféré, celle-ci demande souvent plusieurs semaines - voire plus d'un mois -, alors que les établissements bancaires s'étaient engagés à ce que le délai n'excède pas cinq jours. Il lui demande en conséquence quelle mesure il compte prendre pour que le montant des frais bancaires soit effectivement maîtrisé et pour que la mobilité bancaire soit assurée dans les meilleures conditions, et en tout cas, conformément aux engagements qui ont été pris.

